

COMMUNE DE TAGSDORF

Département
du Haut-Rhin

Arrondissement
ALTKIRCH

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 avril 2023 à 20h

- En fonction : 11 Sous la présidence de Mme Madeleine GOETZ, Maire
- Présents : 9 M. Richard VONAU, Adjoint, M. René DANESI, M. René BOULANGER, Mme Valentine FELLET, Mme Laetitia KOENIG, M. Alexandre OTT, Mme Christelle OTT, M. Vincent WIRTH
- Pouvoir : 1 M. Quentin GALTIE à Madeleine GOETZ
- Excusé : 1 M. Louis FRISCHINGER

Le conseil désigne comme secrétaire de séance Mme Frédérique Goepfert, secrétaire de mairie

OBJET : Revalorisation triennale des concessions de cimetière (2023-9)

Depuis l'introduction des concessions de cimetière en 1972, le Conseil municipal procède à la révision, généralement triennale, des tarifs.

Les dernières délibérations datent :

- Du 27 février 2020 pour les concessions classiques, avec un tarif fixé à 130€ le m² pour 15 ans et 260 € le m² pour 30 ans
- Du 23 août 2018 pour les caves-urnes avec un tarif fixé à 400€ pour 15 ans et 550 € pour 30 ans

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité,

- de fixer le tarif de la concession à 145 € le m² pour 15 ans et à 290 € le m² pour 30 ans, avec effet au 1^{er} juillet 2023.
- de fixer le tarif de la concession cave-urne à 450 € pour 15 ans et 650 € pour 30 ans, avec effet au 1^{er} juillet 2023.

La secrétaire de séance


Frédérique GOEPFERT

Le Maire


Madeleine GOETZ

Accusé de réception en préfecture
068-216803338-20230413-202309-DE
Date de réception préfecture : 13/04/2023